



COUNTRY FARM FACTORY
12 Bel Air - 29260 PLOUDANIEL
Tél : 02.98.30.71.75 - Fax : 02.98.30.71.76
country.farm@wanadoo.fr

FICHE TECHNIQUE

Version 14/1

Dernière mise à jour le 28/08/14

CODE ARTICLE : 355

Céréales Petit Déjeuner

COUNTRY FARM "CRUNCHY FRUIT BIO"

Muesli croustillant aux fruits,

issu de l'agriculture biologique

Sachet 40 g x 100



FR-BIO-01

INGRÉDIENTS	VALEURS ÉNERGÉTIQUES ET NUTRITIONNELLES MOYENNES POUR 100 G			
Flocons de céréales* (avoine*, blé*, seigle*, orge*), sucre de canne*, fruits* (12,4%) (raisins* (25%) [raisins*, huile de tournesol*], pommes* (25%), dattes* (25%) [dattes*, farine de riz*], abricot* (25%) [abricot*, farine de riz*]), billettes de céréales* (riz*, sirop de malt d'orge déshydraté*, blé*, avoine*, sucre de canne*, sel), miel*, huile de tournesol*, farine de blé*, noix de coco*, amandes*, sésame*, pétales de maïs*	Énergie	1 625 kJ / 386 kcal		
* produit issu de l'agriculture biologique, certifié par FR-BIO-01	Graisses	8,2 g		
	dont acides gras saturés	1,9 g		
	Glucides	66,8 g		
	dont sucres	30,8 g		
	Fibres alimentaires	7,7 g		
	Protéines	7,2 g		
	Sel	0,05 g		
	<i>les valeurs moyennes pour 100g dépendent des divergences biologiques habituelles</i>			
	ALLERGÈNES			
	RÈGLEMENT (UE) N° 1169/2011 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 25 OCTOBRE 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires, modifiant les règlements (CE) n° 1924/2006 et (CE) n° 1925/2006 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 87/250/CEE de la Commission, la directive 90/496/CEE du Conseil, la directive 1999/10/CE de la Commission, la directive 2000/13/CE du parlement européen et du Conseil, les directives 2002/67/CE et 2008/5/CE de la Commission et le règlement (CE) n° 608/2004 de la Commission			
ORIGINE	Ingrédients visés à l'article 6, paragraphes 3 bis, 10 et 11			
France	Céréales contenant du gluten (à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales	Non présents	Présents	Traces
	Crustacés et produits à base de crustacés	X		
CONDITIONNEMENT	Oeufs et produits à base d'oeufs	X		
<u>Sachet</u> : 40 g	Poissons et produits à base de poissons	X		
Carton : 100 sachets	Arachides et produits à base d'arachides			X
Dimensions : 59,5 x 39,5 x 23,0 cm	Soja et produits à base de soja			X
Poids net : 4,000 kg	Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)			X
Poids brut : 4.690 kg	Fruits à coques, à savoir amandes (Amygdalus communis L.), noisettes (Corylus avellana), noix (Juglans regia), noix de cajou (Anacardium occidentale), noix de pécan (Carya illinoensis (Wangenh.) K. Koch), noix du Brésil (Bertholletia excelsa), pistaches (Pistacia vera), noix de Macadamia et noix du Queensland (Macadamia ternifolia) et produits à base de ces fruits		X	
Palette : 48 cartons (8 couches de 6 cartons)	Céleri et produits à base de céleri	X		
Dimensions : 80 cm x 120 cm x 196 cm (palette comprise)	Moutarde et produits à base de moutarde	X		
Poids net : 192,000 kg	Graines de sésame et produits à base de graines de sésame		X	
Poids brut : 245,12 kg (palette comprise)	Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10mg/l exprimés en SO2	X		
STOCKAGE	Lupin et produits à base de lupin	X		
Dans des locaux frais et secs de préférence (Max. 20°C / Humidité < 60%)	Mollusques et produits à base de mollusque	X		
CONSERVATION	<i>Pas d'OGM - Pas d'ionisation</i>			
12 mois				
La DLUO est indiquées sur chaque carton et sur chaque sachet				
GENCOD				
Sachets : 3700496313550				
Carton : 37004963033551				